

Grand Débat National

Démocratie et citoyenneté – 3 février 2019 – 17h à 19h

Introduction : Renaud GEORGE, Maire

Animation : Nicolas GENIN, Régis GROSJEAN

Premières discussions en Assemblée Plénière :

- Sur l'organisation du débat, un participant indique qu'il est vrai que se décomposer en petit groupe de discussion est davantage productif, il aurait souhaité entendre l'ensemble des participants plutôt qu'être restreint en plus petit nombre. Il est souhaité de parler librement et tous ensemble. Il ajoute que dans le thème des corps intermédiaires, il est nécessaire de parler également des organisations représentatives telles que les associations des parents d'élèves. Il est répondu qu'en effet les discussions seront plus constructives et efficaces en petits groupes spécialisés par thème, les discussions seront restituées en Assemblée Plénière pour permettre un échange sur l'ensemble des constats et propositions.
- Une personne souhaite intégrer le sujet de la surconsommation, engendrée par les médias et la publicité. Cela aurait pour effet de porter atteinte à la liberté de choix de vie des citoyens. Il est répondu que ce thème sera abordé lors du débat sur le pouvoir d'achat, le dimanche 10 mars.
- Une personne souhaite que l'on s'interroge sur une question essentielle : qu'attendons-nous des citoyens et comment nous les appelons à s'impliquer, notamment dans la vie locale ? Un sous thème de débat est donc créé : « la démocratie au niveau local »
- Un participant soulève un autre thème : celui du statut de l' élu et des privilèges, qui est l'origine de la colère sociale. Il est répondu que ce thème sera abordé lors du débat « Ethique et déontologie » le dimanche 10 février.

1^{er} thème / Les corps intermédiaires : rôle et place

- Les causes du désamour ou du nouvel engouement
- Quelle place donner à ces groupes dans notre démocratie ? Quelles limites ?
- Localement, doit-on (peut-on) donner une tribune à ces corps ? Si oui, auxquels et quelle place ?

Il ressort des échanges entre les participants que les corps intermédiaires sont indispensables notamment car ils sont représentatifs. Dans la recherche d'une définition, il est convenu que la notion de représentativité permettrait de considérer ou non une organisation comme corps intermédiaire. Par conséquent, les lobbies, non représentatifs, ne pourraient pas être considérés comme des corps intermédiaires.

Il est proposé de définir un véritable statut de représentants de corps intermédiaires afin que le citoyen puisse s'y engager en parallèle de sa vie personnelle et professionnelle. D'autre part, il est proposé d'avoir des instances mieux définies au sein des corps intermédiaires.

Est ajouté l'absolue nécessité d'une information et d'une éducation du citoyen au sujet des corps intermédiaires. Cette éducation est urgente. Ainsi, il est nécessaire qu'elle ait lieu dans les écoles, mais aussi et surtout par tout autre canal afin d'éduquer chaque citoyen. Par exemple, en créant dès

l'enfance des lieux dans lesquels les enfants peuvent s'exprimer et s'impliquer : conseils de classe, conseil municipal des jeunes...

2^{ème} thème / Réforme de la représentation du peuple et des partis

- Qu'est ce qui ne va pas dans la représentation actuelle ?
- Quel système permettrait une meilleure représentation du peuple ?
- Localement ou nationalement, des solutions différentes ?
- Abstention, désintérêt ou colère ?
- Reconnaissance du vote blanc, oui, non, pourquoi ?
- La proportionnelle, oui, non, à quelle dose et pourquoi ?

Les réflexions sur la représentation du peuple ont conduit à proposer la reconnaissance du vote blanc. Cependant, les participants reconnaissent qu'il est difficile de déterminer le seuil de prise en compte du vote blanc. Faudrait-il considérer que des élections sont annulées en cas d'un poids important du vote blanc ? Faudrait-il rendre le vote obligatoire ?

Concernant la question du bicamérisme et plus précisément la question de la suppression ou non du Sénat, il est considéré que son maintien est indispensable au regard de son rôle de représentant des territoires.

Les participants ont également fait le constat du désintérêt des citoyens concernant l'Union Européenne (faible taux de participation aux élections européennes) et relèvent que, généralement, les politiques ne font de l'Union Européenne qu'un élément de campagne nationale pour ou contre le gouvernement en place. Il est proposé d'instaurer une forme de cumul de fonctions afin que les députés français aient également, et automatiquement, un « mandat européen » dont les termes restent à définir.

Concernant l'élection présidentielle, il est proposé d'acter un mandat unique de sept ans afin d'éviter le supprimer la possibilité de réélection et de permettre aux politiques d'investir avec courage les vraies questions du pays.

Concernant les élections législatives, il est proposé qu'elles soient organisées avant l'élection présidentielle pour éviter la chambre "godillot", et également de limiter à deux mandats dans le temps le mandat de député.

Enfin, il est proposé que des auditeurs neutres soient chargés de réaliser une évaluation de la conformité des décisions prises au regard du programme électoral. Cette évaluation de l'action présidentielle mais également de l'action des députés serait rendue publique sur internet et pourrait faire l'objet de débats.

3^{ème} thème / les droits et devoirs du citoyen, l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie

- Quels droits et devoirs actuels ne sont pas assez respectés ? Protégés ?
- Certains droits et devoirs devraient-ils être réduits ?
- Certaines droits et devoirs devraient-ils être créés ?

Lors des réflexions sur les droits et devoirs du citoyen a été posée comme base la notion de respect des uns et des autres et le sentiment d'appartenir à une même société, à une même nation.

Il ressort de ces réflexions l'absolue nécessité et le devoir pour chacun de s'informer. Dans ce cadre, une attente exprimée est de disposer de sources d'information fiables et aussi objectives que possible.

Il est proposé d'instaurer l'enseignement de la démocratie à l'école en créant des structures dédiées pour initier à la démocratie. Il est nécessaire de repenser l'instruction civique (cours) et de généraliser les conseils municipaux/départementaux d'enfants.

Il est également proposé de généraliser le service civique en instituant un service universel étendu à tous les adultes volontaires.

Concernant les élections et le droit de vote s'est posée la question d'un « devoir de vote ». Une partie des participants propose de rendre le droit de vote obligatoire à la condition sine qua non que le vote blanc soit comptabilisé.

4^{ème} thème / La démocratie au niveau local

- Comment s'impliquer ? Comment s'implique-t-on ?

Les échanges sur la démocratie au niveau local ont conduit à faire le constat qu'il était indispensable que l'ensemble des conseils municipaux soient ouverts aux citoyens, enregistrés et diffusés. Les participants rappellent qu'il est important que les élus rendent des comptes aux habitants concernant les projets communaux.

Il est également proposé que des citoyens, tirés au sort, puissent participer aux commissions thématiques communales et que soit institutionalisée une commission qui aurait pour but d'échanger sur la notion de démocratie.

Concernant la participation du citoyen aux décisions, il a été proposé de permettre un référendum local pour que les habitants puissent se prononcer sur les grands projets (exemple : rénovation d'un gymnase, création de commerces...)

Enfin, le citoyen pourrait participer et s'impliquer dans des projets communaux en mettant en place un système de coconception/cocréation. Il est également proposé de faire appel à des budgets participatifs pour financer certains projets.

5^{ème} thème / Expression et implication du citoyen

- Comment nous en sommes arrivés là ? Quel est finalement le problème ?
- Alors concrètement on fait quoi ?
- Locales ou nationales : des solutions différentes

En propos introductif, il est rappelé que l'implication est différente pour chacun et qu'elle dépend fatalement du temps libre de chacun. Pour autant, il est constaté que lors de grands projets collectifs, ou à la suite de catastrophes notamment, tout le monde s'unit et reconstruit en mettant de côté ses propres maux.

Dans un premier temps, les participants constatent qu'il existe déjà dans notre système actuel de nombreuses possibilités de s'exprimer ou s'impliquer dans la vie de la société (participation aux conseils municipaux, adhésion à des corps intermédiaire) et qu'il ne serait donc pas strictement nécessaire d'en ajouter. Concernant les référendums, les participants s'interrogent sur leur potentielle dangerosité (l'exemple du Brexit est cité).

Lors des échanges, a été relevé le problème de transparence sur la mise en œuvre des programmes des élus. En effet, bien qu'un dispositif d'évaluation des politiques publiques existe aujourd'hui, il manquerait une « boucle de retour », une sorte d'évaluation directe par le peuple des politiques menées.

Enfin, pour s'impliquer, tout citoyen devrait s'informer lui-même auprès de vraies sources, fiables.

Echanges en Assemblée Plénière

- Un participant alerte sur l'importance de la décision de création d'un RIC. C'est une décision qui doit être réfléchie (notamment la question d'un RIC décisionnel ou consultatif). Se pose également la question du nombre de RIC par mandat car il ne s'agit pas de déposséder totalement l'élu sur le vote des lois, mais d'en soumettre une partie (peut-être 10%) au peuple, en fonction des sujets, de leur impact, de leur importance.
Il est également souhaité que l'abstention soit prise en compte lors d'élections.
Pour conclure, le participant rappelle que ce n'est jamais par la contrainte que l'on aboutit à des résultats satisfaisants et que l'éducation est la clef de tout.
- Un participant évoque la nécessité de pouvoir s'exprimer sur des thèmes précis et non plus sur un « package ». En effet, lorsque l'on vote pour un parti, nous votons au regard de l'ensemble d'un programme. Pourtant, nous ne sommes pas forcément d'accord sur tout le programme, mais sur quelques thèmes majeurs. Le RIC pourrait permettre de sortir de ces thèmes clivants qui ne se retrouvent pas dans les logiques de partis. Il permettrait également de s'exprimer, de se sentir impliqué.
- Un participant rappelle l'importance, lorsque l'on prend une décision, de surtout s'interroger sur les moyens de mise en œuvre et sur les conséquences potentielles de cette décision (Fait référence au Brexit).
- Il est proposé qu'à chaque élection, le citoyen puisse se prononcer sur ses priorités. Eventuellement par le biais d'un second bulletin sur lequel l'électeur pourrait cocher des cases (écologie, fiscalité, sécurité, chômage...) afin de définir quelles sont, selon lui, les actions prioritaires du mandat. Ainsi, cela permettrait de constituer une sorte de tableau de bord des souhaits prioritaire des citoyens pour l'élu.
- Un participant fait part de sa crainte concernant la création du RIC. Il considère que la République permet le fonctionnement d'une bonne démocratie participative et représentative. Il alerte sur les dangers potentiels d'un RIC non cadré (exemple : avec une possibilité de répondre sur internet) : risques de basculer dans les extrêmes, voire dans des régimes totalitaires. Il fait également constater l'absence des citoyens aux Conseils Municipaux et s'interroge par conséquent sur la participation des citoyens de manière générale.

- Il est proposé une modification de la rédaction de l'article 3 de la Constitution qui est considéré comme hypocrite. Il est proposé d'inscrire que « la souveraineté nationale appartient au peuple » et de supprimer « qui l'exerce à travers ses représentants ». Aussi, il est souhaité que la Constitution soit rédigée par le peuple qui est « raisonnable et intelligent ».
- Il est demandé à ce que soit créée dans chaque commune une commission d'éthique et de transparence concernant l'action des élus.
- Un participant rappelle qu'aujourd'hui l'information est totalement accessible : les débats de l'Assemblée Nationale sont télévisés, les Conseils Municipaux enregistrés, les lois votées sont publiées...Le citoyen a les moyens de s'informer des décisions pour peu qu'il s'en donne la peine.
- Une personne propose de regrouper dans un même organisme représentatif le CESE et le Sénat afin d'avoir dans une même instance les représentants de la société civile et la représentation dans les territoires.
- Un participant rebondi sur l'évaluation des politiques publiques. Cette évaluation ne pourrait pas être faite par le citoyen mais devrait être réalisée par des auditeurs spécialisés. Ces audits permettraient de faire un bilan à mi-parcours. Il est précisé que le rôle des auditeurs devra être également un rôle pédagogique.
- Un participant précise que des institutions, des commissions d'évaluation existent déjà. Il estime que la France est déjà dotée des bons outils. Pour autant, ces institutions sont critiquées, par les politiques et par les citoyens, sur leur coût, leur bienfondé, mais aussi sur les compétences de leurs membres. Il précise qu'en réalité, elles sont méconnues. Il est nécessaire que le citoyen s'en empare, que les Gilets Jaunes y siègent. Il est possible de les faire évoluer ainsi.
- Enfin, un participant revient sur le sujet de l'information et de la neutralité de la presse. Il considère que cette neutralité est inatteignable. Il est nécessaire que le citoyen ait une lecture différente. La presse, les experts, les auditeurs doivent nous éclairer mais c'est au citoyen de se faire une idée propre.

Monsieur le Maire clôture le débat en ajoutant que si nous en sommes arrivés là, c'est notamment parce que la confiance en l'action politique est ébranlée à force de promesses non tenues et avec le constat d'un pays qui va dans le mur. Il explique que c'est parce qu'il partage ce constat qu'il a souhaité entrer en politique. Il réaffirme que les politiques ont une véritable responsabilité. Il confie que le RIC serait un rêve qui illustrerait une société politiquement mature, avec des citoyens informés qui orienteraient les politiques. Mais avant d'arriver à cela, il y a de nombreux étages à gravir.